



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010167

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/01/2025 8H34 C:000195 I:03449
V/REF : OSTW5794
V/Email reçu le Mardi 21/01/2025 à 8H34

SDC LA PAVILLONE II
Chez UNICIL syndic social
2 PLACE DE LA PREFECTURE
13006 MARSEILLE

IMMEUBLE : SDC LA PAVILLONE II
AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY
13160 CHATEAURENARD

28 Janvier 2025

Référence Marché: Lot 10-Plomberie

LOCALISATION : LA PAVILLONE II AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY 13160 CHATEAURENARD BAT B
3EME ÉTAGE MME FORMULARO 06 67 09 30 08

MOTIF : INFILTRATION D'EAU DANS LA GAINÉ QUI SE SITUE DANS LE CELLIER

Donneur d'ordre : Mme V. DESILLE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 22/01/2025 A 13H00
CRÉATION UNE TRAPPE DE VISITE DANS LA GAINÉ TECHNIQUE
FUIITE LOCALISEE SUR LES EVACUATIONS PVC DE LA MACHINE A LAYER ET DE LA
CHAUDIERE
PREVOIR LA POSE D'UNE TRAPPE 40/40 ET LA REPRISE DU RESEAU PVC FUYARD
REPLI

OBSERVATIONS : TL LCOMPTER Email envoyé le 27/01/25 à 08H54 Mme V. DESILLE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010167

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	P.U. HT
1,00	RECHERCHE DE FUITE		170,00
			170,00
		TOTAL H.T.	170,00
		T.V.A. a 10,00%	17,00
		TOTAL T.T.C.En EURO	187,00

Valeur en votre reglement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Provence PROVENCE

De: UNICIL <Nepasrepondre@unicil.fr>
Envoyé: mardi 21 janvier 2025 08:34
À: Provence PROVENCE
Objet: Ordre de Service n°OSTW5794 - Fournisseur : SERVIMO PROVENCE - Immeuble : LA PAVILLONE II

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour,

Merci de bien vouloir exécuter l'Ordre de Service détaillé ci-dessous.
Vous en souhaitant bonne réception.

Ordre de Service N/Réf : OSTW5794 du 21/01/2025

Affaire suivie par : Véronique DESILLE
Email : v.desille@unicil.fr
Tél : 0491139038 /

Description des travaux à effectuer :
INFILTRATION CHEZ MME FAMULARO
Merci d'intervenir chez MME FORMULARO 0667093008 qui signale une infiltration d'eau dans la gaine qui se situe dans le cellier

Date limite d'exécution : 27/01/2025
Pour répondre, cliquer sur le lien suivant : [Ordre de service](#) Mot de passe : jPlGFXF6

Résidence concernée :
LA PAVILLONE II
AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY
13160 CHATEAURENARD
Digicode - Entrée B : non renseigné

RÉFÉRENCE À RAPPELER IMPERATIVEMENT SUR VOTRE FACTURE : OSTW5794

Il est impératif de rappeler le numéro de l'OS sur les factures et d'adresser la facture par POWIMO.

SDC LA PAVILLONE II - chez UNICIL syndic social - 2 place de la préfecture - 13006 Marseille

Pour le Cabinet UNICIL,
Véronique DESILLE

Vos travaux seront réalisés en respect des règles de l'art ainsi que de toutes les dispositions applicables du Code de la Santé Publique et du Code du Travail.
Votre facture sera établie au nom de notre mandataire renseigné ci-dessus, domicilié en notre

Cabinet. Elle fera apparaître la décomposition en prix unitaires des différentes fournitures, la main d'œuvre et les frais de déplacement.